



Assemblée générale

Distr. générale
23 février 2026
Français
Original : anglais

Quatre-vingtième session

Point 111 de l'ordre du jour

Rapport du Secrétaire général sur le Fonds pour la consolidation de la paix

Fonds pour la consolidation de la paix

Rapport du Secrétaire général

Résumé

En 2025, le Fonds pour la consolidation de la paix a approuvé un montant de 124 027 266,98 dollars destiné à financer 48 initiatives dans 28 pays. Les ressources allouées dans le cadre de la Stratégie actuelle du Fonds, prorogée jusqu'en 2026, traduisent ses priorités essentielles : 23 450 483 dollars ont été consacrés aux approches transfrontalières et régionales, 43 901 389 dollars aux transitions des missions des Nations Unies, et 23 300 000 dollars à l'autonomisation des femmes et des jeunes. Conformément au Pacte pour l'avenir, cet appui a été étendu aux initiatives de prévention dirigées par les pays, notamment à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies nationales de prévention et de cohésion sociale ainsi qu'au renforcement des capacités institutionnelles de gestion des risques de conflit. Les ressources provenant des premières contributions ont servi de base à la conduite de ces opérations. Au cours de l'année, 29 partenaires donateurs ont versé 132,3 millions de dollars au Fonds, soit une diminution de 8 % par rapport à 2024 et une baisse notable par rapport aux 180 millions de dollars versés en 2020. Dans le même temps, la demande mondiale d'appui à la prévention et à la consolidation de la paix n'a cessé de croître face à la multiplication et à l'intensification des conflits aux dynamiques complexes. À l'heure où le Fonds s'achemine vers la fin de sa Stratégie 2020-2026 et entame la préparation de son prochain cycle stratégique, ces tendances mettent en évidence la nécessité d'harmoniser ambition, financement et exécution dans un environnement en constante mutation, de sorte à renforcer à grande échelle les initiatives de prévention et de consolidation de la paix dirigées par les pays.



I. Introduction

1. Le présent rapport annuel, qui porte sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, est le seizième rapport présenté à l'Assemblée générale en application de sa résolution [63/282](#). Il couvre la sixième année d'exécution de la stratégie actuelle du Fonds, lancée en 2020 et prorogée de 2024 à 2026. Il sera complété par un rapport financier certifié publié par le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires au plus tard le 31 mai 2026.

II. Résultats d'ensemble et enseignements tirés

2. Les États Membres ont manifesté leur ferme soutien à la consolidation de la paix, comme en témoigne l'adoption de la résolution [80/11](#) de l'Assemblée générale et de la résolution [2805 \(2025\)](#) du Conseil de sécurité, réaffirmant que la consolidation et le maintien de la paix sont des priorités fondamentales de l'ONU et soulignant que l'appui aux activités de prévention dirigées par les pays est au cœur du rôle du dispositif de consolidation de la paix. Dans ces résolutions, l'Assemblée et le Conseil ont demandé que les mandats relatifs au financement de la consolidation de la paix soient intégralement mis en œuvre, et insisté sur la nécessité d'améliorer la coordination entre la Commission de consolidation de la paix et le Fonds pour la consolidation de la paix, notamment par un dialogue régulier avec le Groupe consultatif du Fonds. Ils ont mis en évidence le rôle catalyseur que joue le Fonds dans la phase de transition des missions, les stratégies nationales de prévention et de consolidation de la paix, la mobilisation du secteur privé et les modes de financement novateurs. Ils ont également demandé qu'il leur soit rendu compte chaque année des partenariats avec les institutions financières internationales, et réaffirmé la nécessité de financer les initiatives de consolidation de la paix dirigées par les femmes et les jeunes afin de combler les lacunes persistantes et de renforcer la cohérence et l'inclusivité.

3. Depuis 2020, le Bureau de la consolidation de la paix et de l'appui à la paix¹, qui relève du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix du Secrétariat, met en œuvre la Stratégie mondiale du Fonds, en accordant la priorité aux transitions des missions, à la consolidation de la paix transfrontalière et à l'aide à l'inclusion. Prévue à l'origine pour s'achever en 2024, la Stratégie a été prorogée jusqu'en 2026, conservant ses priorités tout en prévoyant une nouvelle capacité d'appui aux stratégies nationales de prévention conformément au Pacte pour l'avenir. Cette prorogation rend possible la prise en compte des conclusions de l'examen 2025 du dispositif de consolidation de la paix dans l'élaboration de la prochaine stratégie, prévue en 2026, comme suite à une évaluation indépendante des résultats du Fonds depuis 2020. En novembre 2025, le Fonds a dépassé le seuil d'un milliard de dollars accordés aux programmes approuvés dans le cadre de la stratégie actuelle, marquant une avancée dans la concrétisation de l'appel lancé pour que le financement de la consolidation de la paix fasse un bond de géant.

4. Malgré ces progrès, l'objectif du Secrétaire général, tel qu'énoncé dans les rapports précédents, à savoir 500 millions de dollars par an pour le Fonds de consolidation de la paix, ne s'est pas encore concrétisé. Les contributions volontaires et le nombre de donateurs volontaires ont diminué au cours des trois dernières années : en 2025, 29 États Membres ont versé 132,3 millions de dollars, contre 143,0 millions de dollars versés par 33 États Membres en 2024, 131,8 millions de dollars

¹ Anciennement le Bureau d'appui à la consolidation de la paix du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix.

par 36 États Membres en 2023 et 170,8 millions de dollars par 32 États Membres en 2022. Afin de garantir l'efficacité de l'action menée malgré la réduction des ressources, le Secrétariat applique des directives sur les nouvelles demandes d'aide à traiter en priorité, conformément aux avis du Groupe consultatif du Fonds pour la consolidation de la paix et de ses partenaires. Ces directives soulignent la nécessité de tenir compte des dynamiques régionales des conflits, d'axer les interventions sur les processus de paix ou processus politiques, de promouvoir le partage des coûts dans les pays à revenu intermédiaire et de réduire le nombre de pays pleinement admissibles afin de maintenir une action efficace. Leur application risque néanmoins d'entraîner une baisse des ressources consacrées à la prévention, la priorité étant accordée aux situations de conflit ou d'après-conflit.

5. Le recouvrement et l'utilisation des contributions statutaires prévus par l'Assemblée générale dans sa résolution 78/257 ont débuté en 2025. Conformément au mandat actualisé du Fonds, dont la révision a été achevée en décembre 2024, les partenaires nationaux ont conçu des programmes dans les pays visés à l'annexe III du projet de budget-programme pour 2025 [A/79/6 (Sect. 3)]. Les arrangements administratifs conclus avec le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires ont été mis à jour. Les problèmes de liquidités de l'Organisation ont toutefois limité la disponibilité des contributions statutaires en 2025. Au 31 décembre, 6 millions de dollars avaient été transférés au Compte pluriannuel pour la consolidation de la paix et, par conséquent, au Fonds. Dix programmes destinés à être financés au moyen de contributions statutaires ont été approuvés en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Haïti et au Soudan du Sud, pour un montant total de 32 350 371 dollars. À la suite de consultations avec le Groupe consultatif et la Commission de consolidation de la paix, il a été convenu que les cinq pays bénéficiaires en 2025 (les quatre pays susmentionnés et le Mali) le resteraient en 2026, et que le Guatemala, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la Somalie seraient ajoutés à la liste.

Tableau 1

Ressources provenant des contributions statutaires versées au Fond (2025 et 2026)

(En dollars des États-Unis)

	2025	2026
République centrafricaine	10 000 000	5 000 000
République démocratique du Congo	10 000 000	5 000 000
Guatemala	–	7 500 000
Haïti	10 000 000	5 000 000
Mali	10 000 000	5 000 000
Papouasie-Nouvelle-Guinée	–	7 500 000
Somalie	–	10 000 000
Soudan du Sud	10 000 000	5 000 000
Total	50 000 000	50 000 000

6. Comme suite à l'appel au renforcement des synergies entre le Fonds et la Commission de consolidation de la paix, réitéré dans les résolutions 76/305 et 78/257 de l'Assemblée générale et inscrit dans le mandat révisé du Fonds, la Commission a tenu son premier dialogue stratégique interactif avec le Secrétariat en mars 2025. Les initiatives financées par le Fonds ont été examinées lors des réunions tenues au niveau des ambassadeurs sur la Colombie, la Guinée-Bissau, le Libéria, la République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad.

7. Les membres de la Commission de consolidation de la paix ont systématiquement participé aux trois visites de partenaires organisées en 2025. Du 16 au 21 mars, la Sous-Secrétaire générale à la consolidation de la paix et à l'appui de la paix a conduit une délégation en République centrafricaine, composée de partenaires du Fonds ainsi que de membres du Groupe consultatif et de la Commission de consolidation de la paix, afin d'y observer l'appui stratégique apporté par le Fonds et la complémentarité de celui-ci avec la formation République centrafricaine de la Commission et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine. Les visites de projets à Bangui et Bambari ont mis en évidence le rôle essentiel des femmes et des jeunes dans les efforts de consolidation de la paix ainsi que les processus de réintégration des ex-combattants. La visite conjointe des partenaires effectuée du 6 au 10 octobre en République démocratique du Congo a mis en lumière les initiatives menées par le pays dans la province du Tanganyika. Elle a démontré que la complémentarité entre l'ONU et les institutions financières internationales pouvait renforcer l'action préventive pendant la phase de transition des missions, notamment grâce au rôle catalyseur du Fonds, qui aidait à progresser dans les étapes stratégiques nécessaires à la mobilisation d'investissements à plus grande échelle. Du 8 au 12 décembre, une délégation d'experts s'est rendue en Gambie, saluant le rôle catalyseur joué par le Fonds dans la promotion des priorités en matière de pérennisation de la paix depuis 2017 et mettant en lumière la bonne prise en main du processus par le pays, les initiatives locales de consolidation de la paix, l'appui à la justice transitionnelle et à l'espace civique ainsi que la coopération transfrontalière, notamment à la frontière entre la Gambie et le Sénégal.

8. En 2025, le Fonds a approuvé le financement de 48 programmes dans 28 pays, pour un montant total de 124 027 266 dollars. À la fin de l'année, 200 initiatives étaient en cours de mise en œuvre par les pays partenaires. La République démocratique du Congo et la Mauritanie se sont vu accorder le droit de bénéficier du Fonds pour une nouvelle période de cinq ans, tandis que la Sierra Leone a soumis une demande en décembre. L'examen de la demande de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui a manifesté le souhait de pouvoir bénéficier à nouveau du Fonds lors de la visite du Secrétaire général dans le pays en septembre 2025, sera achevé en 2026. La période d'admission au bénéfice du Fonds a été prolongée à titre exceptionnel de deux ans en Haïti et d'un an au Mali et au Burkina Faso, à des fins d'harmonisation avec les cadres de planification des Nations Unies.

9. En 2025, les comités directeurs conjoints ont continué à orienter la stratégie d'investissement du Fonds au niveau national, en veillant à la cohérence avec les plans-cadres de coopération des Nations Unies et les priorités nationales. Coprésidés par le (la) coordonnateur(trice) résident(e) des Nations Unies et un(e) haut(e) fonctionnaire, ils sont composés de représentants de l'équipe de pays des Nations Unies, d'institutions financières internationales et d'organisations de la société civile et, dans certains cas, de représentants des groupes bénéficiaires et du secteur privé. En 2025, 19 des 23 pays admissibles ont réuni au moins une fois leur comité directeur conjoint.

10. En 2025, le Fonds a continué de consacrer la majorité de ses ressources à ses trois domaines d'investissement prioritaires : les approches transfrontalières et régionales, les transitions des missions des Nations Unies et l'autonomisation des femmes et des jeunes. Sur les fonds approuvés, 19 % ont servi à financer des initiatives transfrontalières, contre un objectif de 15 %, et 35 % ont servi à faciliter les transitions, contre un objectif de 30 %. En ce qui concerne l'autonomisation des femmes, 19 % des fonds approuvés y ont été consacrés, alors que l'objectif était de 25 %, ce qui s'explique par le nombre réduit de demandes dans ce domaine d'investissement prioritaire. Néanmoins, 38 % des ressources allouées dans le cadre

des projets nouvellement approuvés (voir sect. III.C ci-après) prévoyaient explicitement l'appui à la mobilisation des femmes parmi les résultats attendus.

Tableau 2

Portefeuille du Fonds pour la consolidation de la paix par domaine d'investissement prioritaire en 2025

	<i>Domaine d'investissement prioritaire n° 1 : approches transfrontalières et régionales</i>	<i>Domaine d'investissement prioritaire n° 2 : facilitation des transitions</i>	<i>Domaine d'investissement prioritaire n° 3 : autonomisation des femmes et des jeunes</i>
Montant total des engagements (en dollars des États-Unis)	23 450 483	43 901 389	23 300 000
Nombre de nouveaux projets	7	14	8
Pays et territoires	12	8	7
Bénéficiaires	7	12	10
Part du portefeuille (en pourcentage)	19	35	19
Nombre total de projets actifs	16	62	40

11. Le Fonds a accordé la priorité à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies nationales de prévention, conformément au Pacte pour l'avenir et à la Stratégie élargie. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Gouvernement a mis au point une stratégie nationale de prévention pour la période 2025-2030 avec l'appui de l'ONU et de la Banque mondiale. Cette stratégie constitue le fondement de la réadmissibilité du pays au Fonds pour la consolidation de la paix et de son éligibilité à l'Allocation de la Banque mondiale pour la prévention et la résilience, dont il est le premier bénéficiaire en dehors du continent africain. La mise en œuvre de cette stratégie sera financée en 2026 au moyen de contributions statutaires. Au Tchad, le Gouvernement a lancé en 2025 une stratégie nationale de cohésion sociale, qui a été présentée en septembre à la Commission de consolidation de la paix et dont la mise en œuvre repose sur la consolidation des infrastructures de paix et des capacités de prévention aux niveaux national et local. Au Sri Lanka, le Gouvernement a demandé au Fonds de l'aider à mettre en œuvre des mesures de confiance, dont l'élaboration et le lancement de la politique nationale et du plan d'action national pour la réconciliation et la coexistence.

12. Le Fonds a continué de financer des interventions essentielles visant à prévenir les conflits exacerbés par la dégradation de l'environnement, les effets néfastes des changements climatiques ainsi que la pénurie de ressources et la concurrence dont elles font l'objet. En 2025, sept nouveaux projets ont été demandés et approuvés dans huit pays, pour un montant total de 23 250 483 dollars. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, un deuxième programme mené dans les hautes terres vise à renforcer la résilience des populations face aux conflits et aux risques liés aux changements climatiques dans quatre provinces. En Tunisie, une initiative de gouvernance territoriale a pour objectif de garantir un accès équitable à l'eau à Gafsa et Kairouan afin de réduire les tensions liées aux ressources et de renforcer la résilience locale.

13. Coorganisée par le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et la Crisis Management Initiative-Martti Ahtisaari Peace Foundation, l'édition 2025 du dialogue entre les organisations de la société civile et le système des Nations Unies sur la consolidation de la paix s'est tenue à Genève les 10 et 11 décembre, sur le thème « Operationalizing a whole-of-system approach to peacebuilding and sustaining peace » (Mise en œuvre d'une approche de la

consolidation et du maintien de la paix applicable à l'ensemble du système), et avec comme thèmes transversaux les femmes et la paix et la sécurité, ainsi que les jeunes et la paix et la sécurité. Cette manifestation a réuni près de 200 membres de la société civile issus du monde entier, dont 57 % de femmes et 25 % de jeunes. Elle a également été l'occasion d'examiner les moyens d'élargir et de maintenir les partenariats avec les institutions financières internationales, le secteur privé et la société civile. L'examen des programmes en cours du Fonds en 2025 révèle que 26 % des fonds devraient être réaffectés aux partenaires de réalisation de la société civile et que 35,2 millions de dollars ont été transférés durant l'année.

14. Sous les auspices du Fonds, le Mécanisme d'appui aux partenariats entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions financières internationales, qui bénéficie d'un financement privilégié de la part des donateurs volontaires, a continué de renforcer sa collaboration avec les institutions financières internationales, notamment les banques régionales de développement, dans les environnements précaires et touchés par un conflit, en approuvant 15 subventions pour un montant total de 2,1 millions de dollars. Parmi les principaux résultats figuraient un atelier mené avec la Banque mondiale sur les partenariats opérationnels dans les situations de crise et un accompagnement ciblé visant à approfondir la collaboration avec la Banque mondiale en Haïti, en Mauritanie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et au Tchad. En octobre, le Mécanisme a mis en place une nouvelle équipe consultative afin d'élargir son appui dans les situations et domaines prioritaires, notamment en matière de développement du secteur privé.

Tableau 3

Ressources allouées par le Fonds pour la consolidation de la paix en 2025

(En dollars des États-Unis)

	<i>Mécanisme de financement des interventions rapides</i>	<i>Mécanisme de financement en faveur de la consolidation de la paix et du relèvement</i>	<i>Contributions statutaires</i>	<i>Total</i>
Bosnie-Herzégovine ^a	—	3 000 000,00	—	3 000 000,00
Burkina Faso ^a	2 000 000,00	—	—	2 000 000,00
Burundi ^{a, b}	3 001 788,94	3 000 000,00	—	6 001 788,94
Cameroun	1 500 000,00	150 000,00	—	1 650 000,00
Côte d'Ivoire ^b	2 000 000,00	—	—	2 000 000,00
El Salvador	1 193 906,00	—	—	1 193 906,00
Gambie	—	2 500 000,00	—	2 500 000,00
Guatemala ^a	1 193 907,00	—	—	1 193 907,00
Guinée-Bissau ^{a, b}	—	5 000 000,00	—	5 000 000,00
Haïti ^{a, b}	—	1 433 154,00	2 999 886,00	4 433 040,00
Honduras ^a	2 112 186,00	2 000 000,00	—	4 112 186,00
Îles Salomon	3 000 000,00	—	—	3 000 000,00
Kirghizistan ^a	—	8 200 000,00	—	8 200 000,00
Liban	3 000 000,00	—	—	3 000 000,00
Libéria ^{a, b}	—	3 000 000,00	—	3 000 000,00
Libye	2 000 000,00	—	—	2 000 000,00
Madagascar ^a	—	800 000,00	—	800 000,00
Malawi	500 000,00	—	—	500 000,00

	Mécanisme de financement des interventions rapides	Mécanisme de financement en faveur de la consolidation de la paix et du relèvement	Contributions statutaires	Total
Mali ^{a, b}	2 500 000,00	—	—	2 500 000,00
Mauritanie ^a	2 500 000,00	3 000 000,00	—	5 500 000,00
Papouasie-Nouvelle-Guinée ^a	—	3 000 000,00	—	3 000 000,00
République centrafricaine ^a	—	1 800 000,00	15 950 484,94	17 750 484,94
République démocratique du Congo ^{a, b}	—	5 388 797,53	4 000 000,00	9 388 797,53
Sénégal	2 000 000,00	—	—	2 000 000,00
Somalie ^{a, b}	—	5 077 762,24	—	5 077 762,24
Soudan du Sud ^a	—	—	9 400 000,00	9 400 000,00
Togo	2 500 000,00	—	—	2 500 000,00
Tunisie	2 605 450,00	—	—	2 605 450,00
Monde	10 719 944,33	—	—	10 719 944,33
Total	44 327 182,27	47 349 713,77	32 350 370,94	124 027 266,98

Source : Bureau de la consolidation de la paix et de l'appui à la paix et Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires, décembre 2025.

Note : Il est rendu compte dans le tableau des décisions de financement qui ont été prises en 2025. Les fonds sont transférés, par tranches, après l'approbation des projets, ce qui peut avoir lieu les années suivantes.

^a Remplit les conditions requises pour bénéficier du mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix.

^b Contexte de transition de mission, c'est-à-dire, dans le cadre du Fonds, un contexte dans lequel une mission s'est retirée au cours des 10 dernières années.

III. Résultats et acquis de la consolidation de la paix

A. Domaine d'investissement prioritaire n° 1 : soutenir les approches transfrontalières et régionales

15. Compte tenu de la nature transfrontalière des conflits, il est nécessaire de mener une action coordonnée au-delà des frontières et dans les zones frontalières afin d'empêcher toute escalade et de renforcer la cohésion sociale. Parmi les faits marquants de 2025, on peut citer l'approbation d'une initiative transfrontalière au Mali, en Mauritanie et au Sénégal, qui s'appuie sur une gouvernance inclusive de l'eau pour prévenir les conflits, renforcer la coopération et consolider la paix dans les zones frontalières. Au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, un montant supplémentaire a été accordé à un projet visant à renforcer la gouvernance dans les zones frontalières en favorisant le dialogue local, en réduisant les risques de conflits liés aux ressources naturelles et en améliorant la coopération transfrontalière, avec une attention particulière portée au leadership et à la participation des femmes et des jeunes.

16. Au 31 décembre 2025, le portefeuille actif du Fonds au titre de ce domaine d'investissement s'élevait à 69,5 millions de dollars et comptait 16 initiatives en cours. Plusieurs projets transfrontaliers en cours montrent des avancées dans le renforcement des dispositifs de prévention et d'alerte précoce dirigés par les pays dans les zones frontalières fragiles. Au Bénin et au Niger, les autorités nationales et locales ont piloté des initiatives qui, selon le suivi des projets, ont permis d'accroître la part des alertes de conflit gérées par les mécanismes communautaires, qui est passée de 86 % à 95 % au Niger et de 78 % à 98 % au Bénin. Selon un suivi

indépendant, le nombre de faits de violence signalés a diminué, passant de 40 en juillet 2023 à 20 en janvier 2025. Ce résultat serait le fruit du renforcement des mécanismes locaux d'alerte précoce, de surveillance de la transhumance et de dialogue dans les provinces d'Atacora et d'Alibori au Bénin et dans la région de Dosso au Niger, avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Dans le bassin du lac Tchad, dans huit territoires du Cameroun, du Niger, du Nigéria et du Tchad, les autorités locales ont facilité la réintégration pacifique de 260 personnes déplacées et de 150 personnes anciennement associées à Boko Haram, avec le soutien du PNUD. Le rôle catalyseur du Fonds a été démontré par l'octroi, par la Banque africaine de développement, d'une subvention de 2,6 millions de dollars destinée à renforcer le réseau régional de la société civile né de l'appel à propositions de la Commission du bassin du lac Tchad, dans le cadre duquel 55 partenaires locaux ont mené 27 initiatives de prévention.

17. Les initiatives transfrontalières ont également généré des dividendes de paix tangibles en renforçant la cohésion sociale, la gouvernance inclusive et les moyens de subsistance partagés au sein des communautés frontalières. Au Libéria et en Sierra Leone, les communautés de 54 zones frontalières et en lisière de forêt ont fait progresser la gestion coopérative des ressources naturelles et l'agriculture intelligente face au climat avec le soutien de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et du Programme alimentaire mondial (PAM). Quarante organisations agricoles ont mobilisé 2 000 femmes et jeunes dans le cadre d'activités de production conjointe, notamment la mise en culture collective de terres autrefois disputées au Libéria et la gestion commune de 100 hectares de bas-fonds en Sierra Leone. En Mauritanie et au Sénégal, 75 mécanismes villageois réunissant autorités locales, chefs traditionnels, femmes, jeunes et membres de la société civile ont permis de régler plus de 35 conflits locaux, avec le concours de l'OIM et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Le Gouvernement mauritanien a en outre renforcé l'institutionnalisation de la gouvernance locale, de la paix et de la sécurité en établissant 384 comités villageois supplémentaires dans toutes ses régions frontalières. Au Kenya, une enquête de perception a révélé que les échanges que les clans entretenaient pour régler les conflits émergents étaient passés de 58 % à 93 % à Garissa, Mandera et Wajir, tandis que les projets générant des dividendes de la paix avaient amélioré l'accès à l'eau pour environ 5 000 ménages, grâce à des initiatives locales appuyées par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), le PNUD et le PAM, qui visaient à renforcer la confiance et la collaboration entre l'État et la société dans les comtés frontaliers.

18. Certains projets ont également renforcé les cadres de gouvernance et les réponses institutionnelles à la mobilité humaine transfrontalière. Avec le soutien de l'OIM, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et du PNUD, El Salvador, le Guatemala et le Honduras ont renforcé les lois, politiques et systèmes d'information relatifs à la mobilité humaine sous un angle de consolidation de la paix, notamment par l'adoption d'une loi sur les déplacements internes au Honduras et par l'élaboration de stratégies de réintégration pour les réfugiés et migrants de retour dans les trois pays, mobilisant plus de 25 institutions partenaires. Dans les municipalités prioritaires du Guatemala, 92 % des responsables locaux et dirigeants communautaires interrogés ont fait état d'une coexistence plus pacifique et d'une meilleure cohésion sociale entre les migrants et les communautés d'accueil.

B. Domaine d'investissement prioritaire n° 2 : faciliter les transitions

19. En 2025, les nouveaux projets approuvés au titre de ce domaine d'investissement prioritaire ont appuyé les efforts nationaux visant à renforcer la cohésion sociale,

l'accès à la justice et la participation inclusive dans des contextes de transition après le retrait d'une mission des Nations Unies². Dans l'ouest de la République démocratique du Congo, un projet financé par des contributions statutaires soutient la prévention participative et la médiation des conflits fonciers à Kwamouth et Maluku, en associant gouvernance foncière inclusive et mobilisation du secteur privé afin de réduire les tensions et de favoriser la reprise économique locale. Au Mali, un nouveau projet vise à renforcer la collaboration entre autorités, chefs coutumiers, forces de sécurité, femmes et jeunes dans les districts en proie à une insécurité persistante, à l'appui des efforts nationaux de stabilisation. En Haïti, une initiative a été approuvée afin de renforcer la résilience des populations et de réduire leur vulnérabilité face à la violence des gangs, l'accent étant mis sur le relèvement socioéconomique des personnes déplacées, des rapatriés et des communautés d'accueil.

20. Au 31 décembre 2025, le portefeuille actif du Fonds au titre de ce domaine d'investissement s'élevait à 163,3 millions de dollars et comptait 62 initiatives en cours. Au Burundi, les populations vivant autour du Parc national de Kibira et l'Office pour la protection de l'environnement ont renforcé leur coopération en matière d'accès aux forêts, avec l'appui du Fonds d'équipement des Nations Unies. On compte aujourd'hui 17 comités de protection de la population locale qui servent de plateformes de dialogue permanent entre les populations et les autorités du parc. Un accord relatif au paiement des services écosystémiques est entré en vigueur en juin 2025, garantissant 150 000 dollars par an pendant 10 ans, tandis que les premiers travaux d'infrastructure ont créé 150 emplois, notamment pour les femmes, les jeunes et les Batwa, contribuant ainsi à réduire les risques de conflits liés aux moyens de subsistance.

21. En République démocratique du Congo, les initiatives financées par le Fonds ont renforcé la gouvernance en matière de sécurité, la gestion inclusive des ressources et l'autonomie des jeunes et des femmes. Dans la province du Tanganyika, à la suite du retrait de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) de cette zone, le Fonds a contribué à l'instauration d'une gouvernance de sécurité ancrée localement et plus responsable, avec le concours de l'OIM, du HCDH et du PNUD. Selon l'enquête de perception menée dans le cadre de l'évaluation du projet, 98 % des personnes interrogées ont déclaré se sentir plus en sécurité depuis la mise en place d'une police de proximité et de structures de gouvernance en matière de sécurité (contre 58 % en 2023), et 95 % ont indiqué que la confiance entre les citoyens et l'État s'était renforcée. Dans la même province, avec l'aide de la FAO, de l'Organisation internationale du Travail et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 500 enfants touchés par le conflit ont retrouvé des environnements d'apprentissage plus sûrs, tandis que 447 enfants anciennement associés à des groupes armés et 561 autres personnes touchées par le conflit ont bénéficié d'un soutien psychosocial. Dans les provinces du Kasaï et du Kasaï central, avec l'appui du HCDH, du PNUD et du HCR, 604 victimes de violences, dont environ 60 % de femmes et d'adolescentes, ont vu la reprise du traitement judiciaire de leurs dossiers, restés longtemps en suspens, tandis que les structures de surveillance locale ont recensé 4 750 atteintes à la protection et contribué à la désescalade. Dans le Sud-Kivu, les populations vivant autour du Parc national de Kahuzi-Biega ont renforcé la gouvernance inclusive et responsable des ressources naturelles, avec le soutien du Fonds d'équipement des Nations Unies. Au cours des trois premiers trimestres de 2025, le mécanisme de gestion des réclamations et de réparation du parc a reçu 514 réclamations portant sur l'accès aux terres, l'utilisation des ressources et les interactions avec les autorités du parc, dont 78 % ont reçu une réponse ou font l'objet d'un traitement préliminaire. Les plaintes pour

² Au titre du domaine d'investissement prioritaire n° 2, un pays ou territoire est considéré comme étant en transition pendant les 10 années suivant le retrait d'une mission.

abus d'autorité ont reculé, passant de 14 % en 2024 à moins de 5 % en 2025. En parallèle, des initiatives portées par des jeunes et des femmes ont renforcé l'action civique et la prévention. Dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, avec le soutien de Search for Common Ground, 267 jeunes femmes et hommes ont été dissuadés de rejoindre des groupes armés dans le cadre du plan d'action national pour les jeunes et la paix et la sécurité. Par ailleurs, une initiative appuyée par la Fondation Kvinna till Kvinna a permis de réaliser des progrès notables en ce qui concerne le leadership des jeunes femmes et la sensibilisation à leurs droits, le taux des participantes aux enquêtes d'évaluation a priori et a posteriori qui ont déclaré avoir connaissance de leurs droits étant passé de 40 % à 85 %.

22. En Côte d'Ivoire, les autorités nationales et locales, avec le soutien de l'OIM et de l'UNICEF, ont renforcé la gouvernance des dynamiques pastorales et la gestion des ressources naturelles dans les zones frontalières. Selon le rapport de suivi du projet, 90 % des acteurs locaux ont signalé une amélioration de la planification de la transhumance, 20 localités ont mis en place des dispositifs d'alerte précoce, et 84 % des 699 alertes ont été traitées au moyen de mécanismes communautaires.

23. En Guinée-Bissau, les initiatives de médiation et de gouvernance inclusives ont renforcé la coexistence pacifique et la gestion des ressources naturelles. À Gabú et Bafatá, les processus de médiation appuyés par la FAO, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) ont abouti à des accords multipartites sur la gestion des terres et de l'eau, la répartition des pâturages et des terres agricoles, et la protection des sites sacrés. En conséquence, les incidents liés aux conflits ont fortement diminué, passant d'une moyenne mensuelle de 80 entre 2018 et 2020 à un total de 10 en 2024. Par ailleurs, 106 conflits liés au pastoralisme ont été réglés en 2025 et 149 têtes de bétail volées ont été récupérées et restituées. En parallèle, les autorités nationales, avec le soutien de la FAO, du Fonds d'équipement des Nations Unies et d'ONU-Habitat, ont approuvé de nouveaux outils de planification nationale visant à encadrer une gestion de l'eau plus inclusive et tenant compte des risques de conflit.

24. Au Libéria, les initiatives locales en matière de consolidation de la paix et de gouvernance foncière ont renforcé la cohésion sociale, amélioré le règlement des différends et consolidé les cadres nationaux de réconciliation. Dans les comtés de Nimba, Lofa, Grand Gedeh, Sinoe, Montserrado et Rivercess, des groupes de femmes et de jeunes ont réglé plus de 4 000 conflits locaux, avec l'aide de la FAO et du PNUD. Selon les résultats de l'enquête finale, 99 % des membres de la communauté ont constaté une amélioration de la paix et de la stabilité. En parallèle, les initiatives de gouvernance foncière et de règlement des différends appuyées par l'Agency for Economic Development and Empowerment, le PNUD, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et le PAM ont abouti à la délivrance par le Gouvernement de titres fonciers au profit de 23 communautés coutumières, couvrant près de 12 140 hectares. Les nouveaux mécanismes alternatifs de règlement des conflits ont permis de régler 33 litiges fonciers et de traiter des conflits à haut risque dans des zones soumises à des pressions migratoires.

25. Au Mali, de jeunes professionnels des médias ont produit, avec l'aide de Search for Common Ground, des contenus visant à lutter contre la désinformation et les discours de haine, qui ont touché environ 3,9 millions de personnes. Selon les données de suivi, 81 % des personnes sensibilisées par les médias sociaux ont jugé que ces contenus étaient efficaces pour prévenir ou lutter contre la désinformation et la désinformation. Dans le cadre d'une autre initiative mise en œuvre par le Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité et le PNUD, le réseau national sur les questions de genre, le climat et la paix et la sécurité a adopté son propre plan

d'action, tandis que les autorités locales de six régions ont adopté des plans locaux intégrant les risques de sécurité liés au climat ainsi que des mesures d'adaptation tenant compte des questions de genre.

26. En Somalie, les structures de paix locales et les processus de médiation inclusifs ont renforcé la cohésion sociale et la confiance dans le règlement non violent des conflits. À Hawlwadaag, Baidoa, Baraawe et Kaaraan, les administrations locales ont officiellement reconnu les comités locaux pour la paix, où les femmes occupent désormais 12 des 36 sièges, et leur ont apporté un soutien en nature, avec l'appui de l'International Rescue Committee. Selon les données issues de l'enquête finale, la proportion de jeunes et de membres de minorités issus de clans marginalisés qui se sentent inclus dans les structures locales de paix et de gouvernance est passée de 42 % à 92 %. La confiance dans les dispositifs communautaires de règlement non violent des conflits a également progressé, passant de 22 % à 94 % entre l'enquête initiale de juillet 2023 et l'enquête finale de novembre 2024. Le Ministère de la jeunesse et des sports a institué un conseil consultatif de la jeunesse comme plateforme permanente reliant les priorités des populations aux institutions publiques, avec l'appui de la FAO et de l'OIM. En parallèle, les autorités régionales de Galmudug ont renforcé l'ancrage institutionnel des initiatives de consolidation de la paix fondées sur la foi en approuvant de nouveaux projets de loi relatifs aux écoles coraniques et au conseil des oulémas, sur la base des efforts de médiation et de prévention appuyés par le PNUD. Dans les districts concernés, la participation des femmes aux instances religieuses a augmenté, passant de 25 % à 40 %. D'après les enquêtes de perception, 45,6 % des personnes interrogées ont attribué la réduction des différends communautaires à l'implication des oulémas.

C. Domaine d'investissement prioritaire n° 3 : favoriser l'inclusion par l'autonomisation des femmes et des jeunes

27. Il demeure essentiel de donner aux femmes et aux jeunes les moyens de prévenir la violence et de renforcer la cohésion locale si l'on veut gérer efficacement les conflits et promouvoir un processus inclusif de consolidation de la paix. Tous les projets soutenus par le Fonds doivent consacrer au moins 15 % de leur budget à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes, conformément à son système de marqueurs de genre, qui prévoit les notes de 1 (15 % à 29 %), 2 (30 % à 79 %) ou 3 (80 % à 100 %). En 2025, ces investissements représentaient 38 % des ressources allouées aux projets nouvellement approuvés, dépassant l'objectif interne du Fonds de 30 % pour la neuvième année consécutive. Parmi les projets récemment approuvés figure un programme mené à Benghazi et à Derna (Libye), qui vise à renforcer la planification participative locale, le développement économique et les moyens de subsistance afin de renforcer la cohésion communautaire, l'accent étant mis sur les initiatives de consolidation de la paix menées par les femmes et les jeunes. Au Burundi, une initiative axée sur les jeunes et financée par le Fonds assure la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la jeunesse et la paix et la sécurité.

28. Au 31 décembre 2025, le portefeuille actif du Fonds au titre de ce domaine d'investissement s'élevait à 96,6 millions de dollars et comptait 40 initiatives en cours. L'Initiative de promotion de l'égalité des genres poursuit la mise en œuvre d'une stratégie décentralisée et ancrée localement, axée sur les organisations de la société civile dirigées par des femmes et incluant des jeunes. En 2025, le Libéria a approuvé une nouvelle initiative visant à mieux faire entendre la voix des femmes et à renforcer leur pouvoir d'action en favorisant un accès équitable à la justice et en soutenant des démarches inclusives en faveur de la paix et de la sécurité. Les programmes en cours ont produit des résultats concrets, notamment en Gambie, où le FNUAP, trois organisations faitières de la société civile et 20 organisations de femmes

ont formé une coalition nationale œuvrant pour les droits des femmes et des filles. En Colombie, les actions en justice menées par la société civile avec le soutien d'ONU-Femmes ont permis la représentation de 624 survivantes de violences sexuelles devant la Juridiction spéciale pour la paix ainsi que la prise en compte des besoins de plus de 1 200 victimes dans les affaires de justice transitionnelle.

29. Dans toutes les régions, la participation grandissante des femmes et des jeunes à la consolidation de la paix a contribué à des progrès mesurables en matière de prévention et de cohésion sociale. Dans le sud du Tchad, les autorités locales, avec l'appui d'Humanité et Inclusion, ont mis en place une cellule d'alerte précoce qui assure la liaison entre éleveurs, agriculteurs et pasteurs et les comités locaux de paix. La cellule compte 256 membres, dont 48 % de femmes, comparativement à un taux initial de 0,6 % de participation féminine à la gestion locale des conflits. Au Soudan, les responsables locaux de l'État du Nil-Blanc, soutenus par l'OIM, le FNUAP et l'Organisation mondiale de la Santé, ont mis en place des plateformes dirigées par des jeunes réunissant 78 jeunes hommes et adolescents issus de différents groupes ethniques. Selon les données initiales et finales du projet, entre 2024 et 2025, la confiance au sein des communautés est passée de 20 % à 40 %, la confiance entre groupes ethniques est passée de 10 % à 25 %, et 84 % des jeunes ont déclaré recourir à la médiation communautaire ou familiale plutôt qu'à la confrontation physique.

30. L'autonomisation des femmes et des jeunes s'est également traduite par des résultats concrets en matière de gouvernance et de politiques. Au Guatemala, 261 jeunes leaders, dont 120 jeunes femmes, ont été officiellement intégrés aux mécanismes municipaux et départementaux de gestion des conflits à Alta Verapaz et dans la vallée du Polochic, avec l'appui de Mercy Corps. Dans le cadre de ces mécanismes, ils ont contribué à la mise sur pied d'un groupe technique départemental pour la réponse aux conflits, à la consolidation des commissions municipales de gestion des conflits dans cinq municipalités et à l'actualisation de la politique publique départementale de règlement des conflits, toutes désormais financées au moyen d'une dotation budgétaire de 15 000 dollars allouée par le Bureau du Gouverneur. Au Salvador, plus de 1 800 jeunes, parmi lesquels 912 jeunes femmes, ont participé à l'élaboration de deux propositions de politiques municipales, à des projets d'initiatives de réforme de la loi générale sur la jeunesse et à un programme pour la jeunesse, avec le soutien d'Oikos – Cooperação e Desenvolvimento et de partenaires de la société civile. Au Honduras, les propositions formulées par 15 réseaux de jeunes appuyés par Save the Children et le HCR – notamment des plans d'action municipaux pour la prévention de la violence, des comités de sécurité collective et le conseil municipal des droits de l'enfant – ont été intégrées au plan de travail 2025 du Conseil des droits de l'enfant du district central, qui a alloué 15 200 dollars pour leur mise en œuvre.

31. Guidée par une approche fondée sur les droits humains, la participation des jeunes s'est traduite par des résultats concrets en matière de protection et de responsabilité dans les situations de crise et d'après-crise. Au Soudan du Sud, des jeunes femmes leaders et mentors de l'État de l'Équatoria-Occidental, appuyées par l'organisation Strategic Initiative for Women in the Horn of Africa, ont publié une déclaration conjointe sur la paix et la responsabilité qui a contribué à la libération de défenseuses des droits des femmes détenues. En Colombie, avec le concours de Stichting War Child, des jeunes afrodescendants et autochtones ont mis en place un observatoire de la jeunesse qui a mobilisé 246 jeunes (dont 63 % de femmes) et produit une analyse des risques liés à la participation politique des jeunes. Parallèlement, des jeunes leaders, soutenus par Equitas centre international d'éducation aux droits humains, ont établi un réseau national de jeunes pour la paix et la réconciliation, apportant leur contribution à la mémoire historique et aux efforts de recherche des disparus. Sept jeunes se sont portés candidats aux conseils locaux

de la jeunesse et deux ont été élus. À Madagascar, durant la crise politique de 2025, l'Observatoire national des droits humains dirigé par des jeunes, avec l'appui du HCDH, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et de l'UNICEF, a recensé 25 morts et 235 blessés graves, fournissant des données vérifiées qui éclairent aujourd'hui les procédures judiciaires et procédures d'établissement des responsabilités.

D. Programmes supplémentaires et tendances concernant les résultats et le financement du Fonds pour la consolidation de la paix

32. Les nouveaux projets approuvés en dehors des domaines d'investissement prioritaires s'expliquent par la demande en matière de prévention, d'adaptation au contexte local et de gouvernance inclusive. En République centrafricaine, une nouvelle initiative a facilité l'organisation des élections générales de décembre 2025 en renforçant la prévention de la violence électorale ainsi que la participation inclusive, en particulier des femmes et des personnes en situation de handicap. Dans le cadre d'une autre initiative, le pays s'emploiera à promouvoir la transformation agricole et des solutions durables pour les personnes déplacées, les rapatriés et les communautés d'accueil à Mambéré-Kadéï et Nana-Mambéré, en complément du programme agricole plus vaste mené par la Banque africaine de développement, et ce, par le dialogue, des initiatives de réconciliation et à un meilleur accès à la terre. Aux Îles Salomon, un nouveau programme vise à réduire les tensions entre le centre et la périphérie en encourageant une réforme de la décentralisation fondée sur des données probantes ainsi qu'une gestion participative des investissements de développement décentralisés.

33. En 2025, le Fonds a contribué à des progrès mesurables dans les domaines du désarmement, de la réintégration, de la gouvernance du secteur de la sécurité, de la justice et du dialogue politique. Au Tchad, le Gouvernement a fait progresser la mise en œuvre de l'Accord de Doha pour la paix et la participation des mouvements politico-militaires au dialogue national inclusif et souverain tchadien en approuvant la politique nationale de désarmement, de démobilisation et de réintégration et en l'intégrant au plan national de développement, avec le soutien de l'OIM, du PNUD et de l'UNICEF. La commission nationale chargée de la mise en œuvre du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration a recensé 30 000 ex-combattants et associés sur environ 137 000, et sélectionné trois sites pilotes de cantonnement dans la province de Borkou. Les échanges Sud-Sud avec la République démocratique du Congo et la République centrafricaine, ainsi que l'appui technique de la Suisse, ont renforcé l'initiative.

34. En Colombie, la Juridiction spéciale pour la paix a accéléré les enquêtes dans six « macro-affaires » en établissant la responsabilité individuelle de 173 ex-membres de groupes armés et en rendant des décisions judiciaires majeures, ainsi qu'en accréditant 104 hommes survivants de violences sexuelles liées au conflit, avec l'aide de l'OIM et d'ONU-Femmes. À Madagascar, les autorités nationales et locales ont renforcé l'accès à une justice équitable et inclusive en intégrant officiellement deux mécanismes régionaux de justice traditionnelle au système juridique, avec l'appui du MSIS-Tatao, du HCDH et du PNUD. À Sao Tomé-et-Principe, le Gouvernement a créé et mis en place le Comité technique d'examen du secteur de la sécurité en janvier 2025, et adopté sa stratégie nationale de prévention des conflits pour la période 2025-2028 avec le soutien du PNUD et de l'ONUDC, stratégie qu'il a présentée à la Commission de consolidation de la paix en mai 2025.

35. En 2025, les gouvernements ont fait progresser la réconciliation nationale, la gouvernance démocratique et la prévention des conflits au moyen de réformes institutionnelles et de mécanismes de prévention fondés sur des données probantes. En Gambie, le Gouvernement a achevé le projet de loi sur la commission pour la paix

et la réconciliation et validé une étude nationale exploratoire sur les structures de paix décentralisées. Il a également amélioré la coordination des alertes rapides et adopté le premier plan d'action national sur les jeunes et la paix et la sécurité, pour la période 2025-2030, avec l'appui du Centre du commerce international, du PNUD et de l'UNESCO. À Madagascar, les autorités ont consolidé les initiatives de réconciliation et la présence de l'État dans les montagnes d'Andriy en réintégrant d'anciens membres de groupes de bandits armés (dahalo) et en élargissant la participation des femmes aux mécanismes traditionnels de paix. À ces initiatives se sont ajoutées la délivrance de plus de 12 500 documents civils et l'amélioration de l'accès aux services de police et de santé, ce qui a permis de renforcer la confiance et la sécurité juridique, avec le soutien de l'OIM et du PNUD.

36. Aux Fidji, le Gouvernement a organisé des dialogues nationaux et locaux qui ont permis de faire progresser les efforts de réconciliation et éclairé l'élaboration d'une politique et d'un cadre nationaux de cohésion sociale. Par ailleurs, 10 institutions publiques examinent des recommandations générales visant à renforcer les droits humains et à institutionnaliser les cadres de médiation et de cohésion sociale, avec le concours du HCDH, du PNUD et d'ONU-Femmes. L'État plurinational de Bolivie a adopté son premier plan d'action national pour les femmes et la paix et la sécurité, mis en place un système d'alerte précoce par l'intermédiaire du Bureau du Médiateur et élargi les réseaux de médiation dirigés par des femmes à l'échelle nationale, intégrant la prévention des conflits et l'inclusion dans la gouvernance, avec l'appui du PNUD et d'ONU-Femmes.

37. Dans les contextes fragiles et en transition politique, les initiatives de prévention des conflits axées sur les dividendes de la paix ont également permis d'obtenir des résultats concrets en ce qui concerne les moyens de subsistance, les services et la confiance dans les autorités locales. À Madagascar, dans les régions d'Atsinanana et d'Analanjirifo, les autorités locales ont renforcé la résilience économique des femmes en mettant en place 75 groupes d'épargne communautaires, en accompagnant 120 femmes dans la planification de leurs activités et en aidant 300 femmes à adopter des pratiques agricoles résilientes face aux changements climatiques, avec le soutien de Sampan'Asa Momba ny Fampandrosoana. En Bosnie-Herzégovine, les municipalités, appuyées par l'OIM et le PNUD, ont élargi l'accès aux services sociaux inclusifs moyennant la rénovation de 12 centres de protection sociale et la mise en place ou l'amélioration de 20 services sociaux, tels que le soutien psychosocial, les services à la petite enfance et les mécanismes de protection, dont ont bénéficié près de 9 000 personnes, dont des enfants et des personnes en situation de handicap.

38. En 2025, le Fonds a renforcé l'ancrage local en favorisant l'intégration de la prévention des conflits, de la prestation équitable des services et de la cohésion sociale dans les systèmes de gouvernance nationaux et infranationaux. Au Kirghizistan, le Gouvernement a modifié la loi sur l'administration publique locale et l'autonomie locale afin de confier expressément aux municipalités la mission de prévenir les tensions sociales, ancrant ainsi la prévention au niveau local, avec l'appui du PNUD et de l'UNESCO. Dans la région d'Agadez, située dans le nord du Niger, les autorités nationales et locales ont renforcé la gouvernance inclusive autour de l'extraction artisanale de l'or et des moyens de subsistance, avec le soutien de Cooperazione Internazionale et de l'OIM. Les comités de surveillance communautaire, qui ont trouvé un nouveau souffle, ont réglé 72 des 73 conflits locaux de manière pacifique, tandis que les mesures réglementaires, les infrastructures d'irrigation et les coopératives dirigées par des femmes ont relié la gestion des conflits à la reprise économique.

39. Le Fonds continue d'aider les pays à mettre en place des cadres de prévention durables en intégrant des mécanismes de dialogue, de coordination et de gestion des conflits dans les systèmes de gouvernance officiels. Au Guatemala, les autorités nationales et départementales ont institutionnalisé les efforts de prévention des conflits en adoptant une politique départementale de prévention et de gestion des

conflits à Izabal pour la période 2025-2034, avec le soutien de la FAO, du HCDH et du PAM. Dans la région des Grands Lacs, le Burundi, l'Ouganda, la République démocratique du Congo et le Rwanda ont approuvé la première directive générale régionale relative à la gestion des groupes armés et des combattants étrangers, coordonnée par le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, avec l'appui technique de l'OIM et en collaboration avec la MONUSCO. La directive définit des normes communes, des modalités de gouvernance et des calendriers de suivi visant à combler les lacunes en matière de coordination qui ont auparavant permis la remobilisation d'acteurs armés à travers les frontières. En Bosnie-Herzégovine, les autorités ont instauré des plateformes de dialogue locales dans 10 municipalités, avec le concours du PNUD, de l'UNICEF et de l'UNESCO. Intégrant des mécanismes de gouvernance participative qui permettent un dialogue durable entre les autorités locales, les jeunes et la société civile au-delà du cycle des projets, ces plateformes ont donné lieu à 12 initiatives dirigées par des jeunes et mobilisant 809 jeunes (433 femmes et 376 hommes), favorisant ainsi la coopération interethnique et l'atteinte d'un consensus.

40. En 2025, le Fonds a financé des initiatives de consolidation de la paix environnementale menées par les pays, qui visaient à renforcer la gouvernance locale des terres et des ressources naturelles et à réduire les tensions exacerbées par les changements climatiques, en particulier dans les zones touchées par des déplacements et par la mobilité forcée. À titre d'exemple, on peut citer le Niger, où les autorités de Maradi et de Zinder ont consolidé les mécanismes locaux visant à réduire les tensions entre agriculteurs et éleveurs en combinant dialogue communautaire et mesures concrètes destinées à améliorer la résilience. Avec l'appui de la FAO et du Fonds d'équipement des Nations Unies, 25 commissions foncières locales ont délivré 210 actes fonciers, tandis que des mécanismes communautaires ont facilité la médiation de 197 conflits sociaux et le règlement de 58 litiges fonciers par le dialogue, contribuant ainsi à désamorcer les tensions liées à l'accès à la terre et à l'utilisation des ressources. Au Honduras, le Gouvernement a renforcé la gouvernance des forêts et des bassins versants afin de prévenir les différends socioenvironnementaux, mis en place des comités de femmes au sein des coopératives agroforestières et institutionnalisé les capacités de médiation communautaire pour résoudre les tensions liées aux ressources, avec l'aide d'Ayuda en Acción, de la FAO et d'ONU-Femmes.

41. Dans les contextes marqués par des déplacements forcés et autres mouvements transfrontaliers, le renforcement de la gouvernance locale et des services de base s'est avéré essentiel pour prévenir les tensions entre les communautés d'accueil, les rapatriés et les populations déplacées de force. Dans l'est du Tchad, les autorités locales ont consolidé les comités de paix qui ont réglé 50 conflits locaux à Adré, Goz-Béïda et Guéréda, avec l'aide du PNUD et du FNUAP, en tenant compte des besoins des réfugiés, des rapatriés et des communautés d'accueil. Au Soudan du Sud, les communautés du comté de Balia ont montré une forte prise en main des initiatives de paix et de protection au niveau local. Elles gèrent un comité de paix autonome qui a atténué les tensions intercommunautaires et mis en place de manière indépendante des solutions d'hébergement pour les familles nouvellement déplacées, avec l'appui du PNUD et de l'UNICEF. Au Soudan, une initiative mise en œuvre par l'OIM et le HCR dans l'État du Nil a réduit les tensions entre les personnes déplacées et les communautés d'accueil en restaurant les services essentiels. Elle a notamment permis de doubler la capacité d'accueil des écoles, qui est passée de 150 à 300 élèves, et de remettre en état des infrastructures sanitaires et d'approvisionnement en eau.

42. Les partenariats innovants et les modes de financement novateurs aident les institutions centrales et locales à mobiliser des ressources et des compétences supplémentaires en faveur de la consolidation de la paix, notamment par une collaboration avec le secteur privé et le recours à de nouveaux mécanismes de

cofinancement. Au Kosovo³, les municipalités, avec l'appui de l'OIM et de l'UNICEF, ont mis des jeunes en relation avec quatre entreprises par l'intermédiaire de la Chambre de commerce, tirant parti des possibilités offertes par le secteur privé pour renforcer la participation des jeunes et la cohésion sociale. D'après les données recueillies à l'issue de cette initiative, l'articulation entre gouvernance et emploi a contribué à des progrès mesurables en matière de cohésion sociale et à une hausse de la tolérance et des relations interethniques. Au Liban, l'Initiative de paix de Tripoli, portée par l'OIM, le PNUD et l'UNICEF, contribue à la création d'un groupe de travail réunissant la diaspora et la municipalité. On expérimente également dans le cadre de cette initiative un mécanisme permettant à la diaspora et aux communautés de financer ensemble des projets locaux visant à réduire les tensions.

IV. Surveillance et gestion du Fonds pour la consolidation de la paix

A. Groupe consultatif du Fonds pour la consolidation de la paix

43. Nommés en novembre 2024, les membres du huitième Groupe consultatif du Fonds pour la consolidation de la paix ont tenu leur première réunion en janvier 2025, au cours de laquelle ils ont notamment échangé avec la Commission de consolidation de la paix. En juin 2025, le Groupe a rencontré le Secrétaire général afin d'examiner les priorités, en mettant l'accent sur le positionnement stratégique de la consolidation de la paix, la mobilisation des ressources et les modes de financement novateurs. Lors de la réunion qu'il a organisée en novembre 2025, il a tenu un autre dialogue avec la Commission au sujet de l'établissement des priorités et des échanges avec le secteur privé. Il a également fourni des conseils sur l'utilisation des contributions statutaires et sur la planification de l'évaluation de la stratégie actuelle du Fonds, ainsi que sur l'élaboration d'une nouvelle stratégie en 2026.

B. Budget et personnel

44. En 2025, les coûts directs de gestion du Fonds sont estimés à 5 062 832 dollars. Le Service du financement des activités de consolidation de la paix, qui relève du Bureau de la consolidation de la paix et de l'appui à la paix, comprend 1 chef (D-1), 13 administrateurs(trices) (2 P-5, 3 P-4, 6 P-3 et 2 P-2) et 2 agent(e)s des services généraux. Le Fonds a continué de tirer parti des accords de partenariat conclus avec le Programme des administrateurs et administratrices auxiliaires et de bénéficier de membres du personnel détachés par le PNUD, ONU-Femmes et le HCDH.

C. Amélioration du suivi et de l'évaluation

45. En 2025, 79 % des projets faisant l'objet d'un rapport ont été évalués comme étant en bonne voie d'atteindre les résultats escomptés, contre 76 % en 2024. Il a été démontré que, parmi les 140 projets mis en œuvre depuis plus d'un an, 80 % contribuaient de manière importante aux résultats en matière de consolidation de la paix, contre 61 % des 139 projets exécutés en 2024, comme l'illustrent les exemples fournis dans la section III ci-après. Il a également été indiqué que 37 projets n'étaient pas sur la bonne voie, principalement en raison de la situation politique instable et des retards de paiement liés au manque de liquidités. Sur les 43 projets signalés

³ Toute mention du Kosovo doit être interprétée à la lumière de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

comme n'étant pas en bonne voie en 2024, 33 ont été remis sur les rails et 1 a été clôturé.

46. L'évaluation de cohorte des 38 projets de l'Initiative pour la promotion des jeunes et de l'égalité des genres approuvés en 2021, représentant un investissement de 51,4 millions de dollars dans 21 pays, a confirmé leur pertinence dans la lutte contre les facteurs locaux de conflit et indiqué que 27,4 millions de dollars supplémentaires provenant d'autres sources avaient été mobilisés pour qu'ils puissent être menés à plus grande échelle. Les mesures de promotion de la santé mentale et le soutien psychosocial se sont avérés essentiels dans les contextes marqués par des violences fondées sur le genre, des traumatismes et des déplacements importants, tandis que les initiatives en faveur de l'espace civique ont renforcé la capacité des communautés à agir, permettant aux femmes et aux jeunes d'être des moteurs du changement à l'échelle locale. La revue thématique de 2025 sur la jeunesse et la paix et la sécurité a révélé que la prise en compte des besoins socioéconomiques des jeunes ainsi leur autonomisation politique et sociale favorisait leur participation effective à la consolidation de la paix⁴. Elle a également souligné la nécessité d'adopter des approches intersectionnelles de l'inclusion des jeunes afin que ceux-ci, dans toute leur diversité et indépendamment de leurs milieux socioéconomiques, puissent participer sur un pied d'égalité à la consolidation de la paix et au règlement des conflits. La prochaine revue thématique, consacrée au renforcement des institutions, sera publiée d'ici à la fin de l'année 2026.

47. À la fin de chaque période d'admission de cinq ans au mécanisme de financement en faveur de la consolidation de la paix et du relèvement, le Bureau de la consolidation de la paix et de l'appui à la paix commande une évaluation du portefeuille portant sur la prise en main des processus par les pays, les effets catalyseurs, la prise en compte des risques de conflit et les questions transversales telles que les droits humains et l'inclusion des femmes et des jeunes. En 2025, des évaluations ont été réalisées au Cameroun, au Mali, en Mauritanie, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo. Elles ont mis en évidence la mobilisation efficace des acteurs nationaux et locaux et la participation véritable des femmes et des jeunes, tout en soulignant que la prise de main des initiatives par les pays demeurait essentielle pour en assurer la pertinence, la réussite et la durabilité.

48. Conformément aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes, les orientations relatives au recensement des « effets catalyseurs » du Fonds ont été révisées en 2024, à l'issue de vastes consultations qui ont permis d'en préciser la portée, la définition et la méthode de mesure⁵. Le Département évalue désormais la proportion des projets en cours qui font état d'effets catalyseurs, financiers ou non, proportion qui s'élevait à 46,5 % en 2025. Les effets catalyseurs propres à chaque pays sont examinés et validés dans le cadre des évaluations de portefeuilles. Parmi les exemples d'effets catalyseurs financiers, on peut citer le portefeuille de 48,5 millions de dollars en République démocratique du Congo, qui a mobilisé 42 millions de dollars supplémentaires entre 2018 et 2024, ainsi que le montant de 57,5 millions de dollars alloué au Mali entre 2019 et 2024, qui a mobilisé 54,3 millions de dollars supplémentaires provenant d'autres sources. Les évaluations ont également mis en évidence des effets catalyseurs non financiers, notamment la reproduction d'outils et de formations (Mali), l'ouverture de nouveaux points d'entrée programmatiques pour les donateurs (République démocratique du Congo) et l'adoption institutionnelle de pratiques dans des domaines tels que la préservation de l'environnement et la participation politique des femmes (Mauritanie).

49. En 2025, 42 rapports d'évaluation de projets ont été reçus. Une synthèse des évaluations réalisées en 2023 et 2024 a confirmé que les interventions financées par

⁴ Erica Gaston et al., *Revue thématique 2025 du Fonds pour la consolidation de la paix sur la jeunesse, la paix et la sécurité* (New York, Université des Nations Unies, 2025).

⁵ Voir A/78/5 (Vol. I), chap. II, par. 548.

le Fonds continuaient de produire de véritables résultats en matière de consolidation de la paix dans des environnements complexes et instables. Elle a mis en lumière les efforts déployés par le Fonds pour donner des moyens d'action aux partenaires locaux et souligné l'importance des pratiques adaptatives en matière de consolidation de la paix, notamment les mécanismes de retour d'information et la budgétisation flexible, recommandant de promouvoir davantage les stratégies d'apprentissage adaptatif.

50. En 2025, deux évaluations d'impact portant sur les investissements du Fonds dans la vallée du Polochic (Guatemala) ont été lancées lors d'un événement organisé par les missions permanentes de l'Allemagne, du Canada et du Guatemala auprès de l'ONU, en partenariat avec le Peacebuilding Impact Hub. Les évaluations d'impact se distinguent des autres évaluations en ce qu'elles reposent sur des méthodes permettant d'attribuer les changements observés à une initiative de consolidation de la paix donnée avec un degré de confiance nettement plus élevé, ce qui nécessite généralement un investissement en temps et en ressources beaucoup plus important. Ces études s'inscrivent dans le cadre de l'initiative pluriannuelle d'évaluation d'impact du Fonds, menée en partenariat avec l'International Initiative for Impact Evaluation et l'International Security and Development Centre. La première évaluation a révélé que les investissements du Fonds avaient contribué à une prévention efficace des conflits, entraînant une réduction de 80 % des conflits dans les zones d'intervention. La seconde a mis en évidence une baisse marquée de la perception, au sein des communautés, de l'efficacité des modes potentiellement violents de règlement des conflits⁶. Ces résultats découlent d'un projet visant à renforcer l'efficacité et l'inclusivité des institutions nationales et locales dans la gestion des conflits, avec l'appui de la FAO, du HCDH et du PAM.

V. Conclusion

51. En 2025, le Fonds pour la consolidation de la paix a encore fait la preuve de son utilité. En tant qu'instrument souple et catalyseur, il appuie les efforts nationaux de prévention et de consolidation de la paix, garantit la participation véritable des femmes et des jeunes à la consolidation de la paix et permet l'obtention de résultats durables ancrés dans les réalités locales, malgré une fragilité croissante à l'échelle mondiale et des contraintes en matière de ressources. La dynamique et les conclusions issues de l'examen 2025 du dispositif de consolidation de la paix de l'ONU, sur lequel portent les résolutions jumelles du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, offrent une occasion déterminante de consolider le positionnement stratégique du Fonds et d'affirmer son rôle dans l'écosystème plus large de la consolidation de la paix. Associées à l'évaluation indépendante à venir de la Stratégie pour la période 2020-2026, elles guideront l'élaboration de la prochaine stratégie du Fonds. Enfin, un financement durable et prévisible restera essentiel. Si les contributions statutaires assurent une base solide, les contributions volontaires seront indispensables pour répondre à la demande et préserver la flexibilité nécessaire au financement d'initiatives de consolidation de la paix à long terme axées sur la prévention.

⁶ Sebastian Martinez, « Effects of promoting management of the social, political and institutional environment on conflict in the Polochic Valley », Rapport d'évaluation d'impact, n° 148 (New Delhi, International Initiative for Impact Evaluation, 2025) ; Neil Ferguson, Paulina Rebollo Guzmán et Lame Ungwang, *Endline Assessment: PeaceFIELD Report Prepared for the Project « Promoting the Management of Social, Political and Institutional Environment to Diminish Agrarian Conflict in Polochic Valley, Guatemala »* (Berlin, International Security and Development Center, 2025).